

REPUBLIQUE FRANÇAISE

402 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	(1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE LA COM. AGGLO DU BOCAGE BRESSUIRAIS	(2)

Numéro SIRET : 200 040 244 00036

POSTE COMPTABLE DE BRESSUIRE

M14

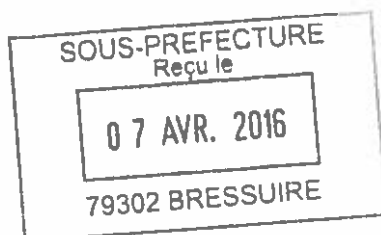
Budget Primitif du budget annexe DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	(3)
 voté par nature	

Année 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc...).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe



Sommaire

I. Informations générales (6)	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	Page 3
B - Modalités de vote du budget	Page 4
II. Présentation générale du budget	
A1 - Vue d'ensemble - Sections	Page 5
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	Page 6
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	Page 7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	Page 8
B2 - Balance générale du budget - Recettes	Page 9
III. Vote du budget	
A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	Page 10
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	Page 11
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	Page 12
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	Page 13
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Page 14
IV. Annexes (7)	
A - Eléments du bilan	
A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Page 15
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Page 19
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Page 21
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	Page 23
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Page 25
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Page 26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Page 27
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	Page 28
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	Page 29
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
B - Engagements hors bilan	
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Page 30
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1 - Etat du personnel	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Page 31
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	Page 32

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité

unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est antérieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art L. 2221-11 du CGCT),

(3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art L. 2313-1 du CGCT).

(4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3500 habitants et plus (art L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3500 habitants et plus (art L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et leurs établissements publics,

(5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT

(6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier "Informations générales" annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Extrait du Registre des Délibérations
Mardi 22 MARS 2016

Délibération n°DEL-CC-2016-053

Le vingt-deux mars deux mille seize, 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni sur le site de St Porchaire, sous la présidence de Jean-Michel BERNIER, Président.

Membres : 79 – Quorum : 40

Étaient présents (63 dont 2 suppléants) : Jean-Michel BERNIER, Pierre-Yves MAROLLEAU, Joël BARRAUD, Erik BERNARD, Jean-Marc BERNARD, Gaëlle BERNAUD, Jacques BILLY, Bertrand CHATAIGNER, Yves CHOUTEAU, Gaëlan DE TROGOTT, Robert GIRAULT, Sébastien GRELLIER, Jean-Luc GRIMAUD, Gérard PIERRÉ, Jany ROUGER, Colette VIOILLEAU, Cécile VRIGNAUD, Michel BOUDEAU, Emie BREGNON, Martine BREMAUD, Gïes CHATAIGNER, Jacques COPPET, Nicole COTILLON, Françoise DIGUET, Josette DUFAURET, Marcel DUPONT, Bernard GIRAUD, Yves GOBIN, Jean-Paul CODET, Dany GRELLIER, Jean-Jacques GROLEAU, Serge LECOUIRE, Jean-Paul LOGEAIS, Joël LOISEAU, Emmanuelle MENARD, Rémi MENARD, Rachael MERLEI, Claude PAPIN, Gïes PÉRAUD, Karine PIED, Anne-Marie REVEAU, Jean-Yves BILHÉU, Louis-Marie BIROT, Philippe BREMOND, Johnny BROUSSEAU, Pierre BUREAU, Martine CHARGE BARON, Yannick CHARRIER, Catherine CORNUAULT, Marguerite DUBRAY, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Thierry MAROLLEAU, Yves MORIN, Michel PANNETIER, Claude POUJIN, Catherine PUAUT, Christian ROY, Yolande SECHET, Jean SIMONNEAU, Dominique IRICOI, Dominique BROUSSEAU (suppléant), Serge POINTE (suppléant)

Pouvants (9) : Caroline BAUDOJIN à Thierry MAROLLEAU, Marc BONNEAU à Johnny BROUSSEAU, Pascale FERCHAUD à Emmanuelle MENARD, Dominique LENNE à Marguerite DUBRAY, Isabelle PANNETIER à Karine PIED, David JEAN à Claude PAPIN, Philippe MOUILLER à Cécile VRIGNAUD, Philippe ROBIN à Marie JARRY, Véronique VILLEMONTÉIX à Josette DUFAURET

Excusés (10) : Carolina BAUDOJIN, Marc BONNEAU, Patrice CLOCHARD, Pascale FERCHAUD, Dominique LENNE, Isabelle PANNETIER, David JEAN, Philippe MOUILLER, Philippe ROBIN, Véronique VILLEMONTÉIX

Absents (6) : Thierry BOISSEAU, Estève GERBAUD, Sylviana MORANDEAU, Pascal PILOTEAU, Bernard ARRU, Jean-Pierre BRUNET

Date de convocation : 16-03-2016

Secrétaire de séance : Monique Claude PAPIN

FINANCES

BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Commentaire : il s'agit de voter le Budget Primitif concernant le Budget Annexe Développement Economique : aides aux entreprises, locations et crédits baux. Il s'agit d'un Budget soumis à la TVA.

Vu les articles L1612-1 à L1612-19 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à l'adoption et l'exécution des Budgets :

Il est proposé au Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais :
- d'adopter le Budget Primitif 2016 du Budget Annexe « Développement Economique », avec reprise anticipée des résultats antérieurs, arrêté en dépenses et en recettes, à la somme de 7 564 586,05 € ;


Section de fonctionnement	2 990 498,00 €
Section d'investissement	4 574 088,05 €



de voter le Budget Annexe « Développement Economique » conformément à la nomenclature M 14 par nature, avec un contrôle au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

ADOpte cette délibération.
AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.

Acte rendu exécutoire
après délibération
Le 24 MARS 2016
et publication ou notification
du 24 MARS 2016

Le Président

Le Directeur Général des Services
Philippe BODY

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Jean-Michel BERNIER,


24 MARS 2016
79302 BRESSUIRE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 22/03/2016**

DOCUMENT PROVISOIRE DANS L'ATTENTE DE LA FIN DE LA REPRISE DES RESULTATS DES STRUCTURES ANTERIEURES

**REPRISE ET AFFECTATION ANTICIPEE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2015
BUDGET ANNEXE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (402)**

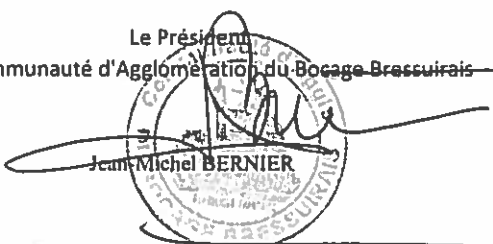
a. Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - dont b. Plus values nettes de cession d'éléments d'actifs	-47 516,29
c. Résultats antérieurs de D 002 du compte administratif (si déficit) R 002 du compte administratif (si excédent)	+47 463,48
Résultat à affecter: d. = a. + c. (1) (si d. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	-52,81
Solde d'exécution de la section d'investissement e. Solde d'exécution cumulé d'investissement D 001 (Besoin de financement) R 001 (excédent de financement)	-1 860 820,55
f. Solde des restes à réaliser d'investissement Besoin de financement Excédent de financement	-230 167,50
AFFECTATION (2) = d.	-52,81
1) Affectation en réserves R 1064 en investissement pour le montant des plus values nettes de cession d'actifs (correspond obligatoirement au montant du	0,00
2) Affectation en réserves R 1068 en investissement (au minimum pour la couverture du besoin de financement diminué de 1)	0,00
3) Report en exploitation R 002 Montant éventuellement et exceptionnellement reversé à la collectivité de rattachement (D 672)	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (3)	-52,81

(1) Le solde des restes à réaliser de la section d'exploitation n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats d'exploitation. Les restes à réaliser de la section d'exploitation sont reportés au budget de reprise des résultats.

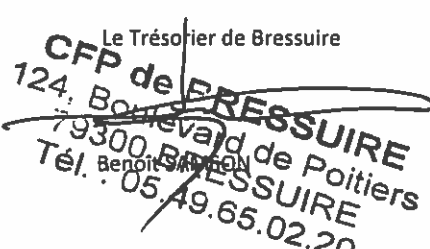
(2) Les règles d'affectation des résultats des régies SPIC sont prévues par les articles R. 2221-48 et R. 2221-90 du

(3) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Le Président
de la Communauté d'Agglomération du Bocage-Bressuirais


Jean-Michel BERNIER

Le Trésorier de Bressuire


CFP de BRESSUIRE
124, Boulevard de Poitiers
79300 BRESSUIRE
Tél. : 05 49.65.02.20

Code INSEE	BUDGET 402
-------------------	----------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE)	
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>)	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

(4) Le CMPF élargi est applicable aux communes appartenant à un EPCI à fiscalité propre

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
avec les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3
- sans vote formel sur chacun des chapitres

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont semi budgétaires.

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget cumulé de l'exercice précédent,

V – Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer 'avec' ou 'sans' les chapitres d'opérations d'équipement

(3) indiquer 'avec' ou 'sans' vote formel

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),

- budgétaires (délibération n°..... du

(5) Indiquer 'primitif de l'exercice précédent' ou 'cumulé de l'exercice précédent'

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	2 990 445,19	2 990 498,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	52,81 (si déficit)	0,00 (si excédent)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		2 990 498,00	2 990 498,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D' INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	2 383 100,00	4 474 088,05
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	330 167,50	100 000,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	1 860 820,55 (si solde négatif)	0,00 (si solde positif)
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		4 574 088,05	4 574 088,05

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	7 564 586,05	7 564 586,05
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
011	Charges à caractère général	283 000,00	0,00	295 900,00	295 900,00	295 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	253 001,00	0,00	228 600,00	228 600,00	228 600,00
Total des dépenses de gestion courante		538 001,00	0,00	527 500,00	527 500,00	527 500,00
66	Charges financières	387 000,00	0,00	265 000,00	265 000,00	265 000,00
67	Charges exceptionnelles	31 000,00	0,00	51 500,00	51 500,00	51 500,00
022	Dépenses imprévues	47 463,48		55 000,00	55 000,00	55 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 003 464,48	0,00	899 000,00	899 000,00	899 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	927 700,00		908 445,19	908 445,19	908 445,19
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (5)	1 360 000,00		1 183 000,00	1 183 000,00	1 183 000,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 287 700,00		2 091 445,19	2 091 445,19	2 091 445,19
TOTAL		3 291 164,48	0,00	2 990 445,19	2 990 445,19	2 990 445,19

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	52,81
---	--------------

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 990 498,00
--	--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR+vote)
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 500,00	0,00	84 900,00	84 900,00	84 900,00
74	Dotations et participations	32 568,00	0,00	51 000,00	51 000,00	51 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 832 733,00	0,00	833 398,00	833 398,00	833 398,00
Total des recettes de gestion courante		2 950 801,00	0,00	969 298,00	969 298,00	969 298,00
76	Produits financiers	9 500,00	0,00	9 200,00	9 200,00	9 200,00
77	Produits exceptionnels	170 000,00	0,00	1 920 000,00	1 920 000,00	1 920 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 130 301,00	0,00	2 898 498,00	2 898 498,00	2 898 498,00
042	Opérat ^o ordre transfert entre sections (5)	113 400,00		92 000,00	92 000,00	92 000,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		113 400,00		92 000,00	92 000,00	92 000,00
TOTAL		3 243 701,00	0,00	2 990 498,00	2 990 498,00	2 990 498,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		2 990 498,00
--	--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 999 445,19	Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.
---	---------------------	---

- (1) Cf Modalités de vote I-B
(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043
(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES

II
A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
	Total des opérations d'équipement	823 000,00	330 167,50	389 800,00	389 800,00	719 967,50
	Total des dépenses d'équipement	823 000,00	330 167,50	389 800,00	389 800,00	719 967,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	5 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 941 000,00	0,00	1 801 300,00	1 801 300,00	1 801 300,00
26	Participations et créances rattachées à des participations	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	593 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
020	Dépenses imprévues	4 400,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	2 564 000,00	0,00	1 901 300,00	1 901 300,00	1 901 300,00
45...1	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 387 000,00	330 167,50	2 291 100,00	2 291 100,00	2 621 267,50
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	113 400,00		92 000,00	92 000,00	92 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	113 400,00		92 000,00	92 000,00	92 000,00
	TOTAL	3 500 400,00	330 167,50	2 383 100,00	2 383 100,00	2 713 267,50

+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 1 860 820,55

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 574 088,05

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 526 760,31	0,00	2 233 142,86	2 233 142,86	2 233 142,86
	Total des recettes d'équipement	2 526 760,31	100 000,00	2 233 142,86	2 233 142,86	2 333 142,86
27	Autres immobilisations financières	134 500,00	0,00	149 500,00	149 500,00	149 500,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	523 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	657 500,00	0,00	149 500,00	149 500,00	149 500,00
45...2	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 184 260,31	100 000,00	2 382 642,86	2 382 642,86	2 482 642,86
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	927 700,00		908 445,19	908 445,19	908 445,19
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	1 360 000,00		1 183 000,00	1 183 000,00	1 183 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	2 287 700,00		2 091 445,19	2 091 445,19	2 091 445,19
	TOTAL	5 471 960,31	100 000,00	4 474 088,05	4 474 088,05	4 574 088,05

+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 4 574 088,05

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	1 999 445,19
--	---------------------

(1) Cf. Modalités de vote I-B

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9)

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	295 900,00		295 900,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	3 000,00		3 000,00
65	Autres charges de gestion courante	228 600,00		228 600,00
66	Charges financières	265 000,00	0,00	265 000,00
67	Charges exceptionnelles	51 500,00	0,00	51 500,00
68	Dotations aux provisions (semi-budgétaires)	0,00	1 183 000,00	1 183 000,00
022	Dépenses imprévues	55 000,00		55 000,00
023	Virement à la section d'investissement		908 445,19	908 445,19
Dépenses de fonctionnement – Total		899 000,00	2 091 445,19	2 990 445,19

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	52,81
---	--------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 990 498,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	0,00	92 000,00	92 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 801 300,00	0,00	1 801 300,00
	Total des opérations d'équipement	719 967,50		719 967,50
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	100 000,00
45	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 621 267,50	92 000,00	2 713 267,50

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	1 860 820,55
--	---------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	4 574 088,05
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants ;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement » ;

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9) ;

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES - (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	84 900,00		84 900,00
74	Dotations et participations	51 000,00		51 000,00
75	Autres produits de gestion courante	833 398,00		833 398,00
76	Produits financiers	9 200,00	0,00	9 200,00
77	Produits exceptionnels	1 920 000,00	92 000,00	2 012 000,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 898 498,00	92 000,00	2 990 498,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 990 498,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
13	Subventions d'investissement	100 000,00	0,00	100 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	2 233 142,86	0,00	2 233 142,86
27	Autres immobilisations financières	149 500,00	0,00	149 500,00
28	<i>Amortissements des Immo.</i>		1 183 000,00	1 183 000,00
45	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		908 445,19	908 445,19
Recettes d'investissement – Total		2 482 642,86	2 091 445,19	4 574 088,05

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES	4 574 088,05
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre ;

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	283 000,00	295 900,00	295 900,00
60611	Eau et assainissement	1 000,00	1 000,00	1 000,00
60612	Energie - Electricité	12 000,00	12 000,00	12 000,00
60621	Combustibles	5 000,00	0,00	0,00
60628	Autres Fourn. non stockées	35 000,00	30 000,00	30 000,00
60632	Fournitures de petit Equip.	2 500,00	2 500,00	2 500,00
611	Contrat de presta. de services	4 500,00	3 000,00	3 000,00
6135	Locations mobilières	6 000,00	5 000,00	5 000,00
61521	Terrains	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61522	Bâtiments	24 000,00	0,00	0,00
615228	Autres bâtiments	0,00	35 000,00	35 000,00
61523	Voies et réseaux	1 000,00	1 000,00	1 000,00
61558	entretien réparat°autr fournit	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6156	Maintenance	500,00	500,00	500,00
616	Primes d'assurances	16 000,00	0,00	0,00
6168	Autres	0,00	24 000,00	24 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	200,00	200,00
6226	Honoraires	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6228	Divers	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6241	Transports de biens	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6282	Fr. Gard.(Eg.,For.&bois Com.	2 000,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 000,00	2 000,00	2 000,00
6288	Autres serv.extérieurs	0,00	1 800,00	1 800,00
63512	Taxes foncières	160 000,00	160 000,00	160 000,00
6358	Autres droits	0,00	6 400,00	6 400,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 000,00	3 000,00	3 000,00
6217	Personnel affec comm memb gfp	2 000,00	3 000,00	3 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	253 001,00	228 600,00	228 600,00
6541	Créances admises en non-valeur	16 000,00	73 600,00	73 600,00
6574	Sub.Fonct.Ass.Aut.Pers. Dr.pri	237 001,00	155 000,00	155 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		538 001,00	527 500,00	527 500,00

Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
66	Charges financières (b)	387 000,00	265 000,00	265 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	387 000,00	250 000,00	250 000,00
666	Pertes de change	0,00	15 000,00	15 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	31 000,00	51 500,00	51 500,00
673	Tit. annulés (sur Ex. Ant.)	31 000,00	51 500,00	51 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	47 463,48	55 000,00	55 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 003 464,48	899 000,00	899 000,00

023	Virement à la section d'investissement	927 700,00	908 445,19	908 445,19
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	1 360 000,00	1 183 000,00	1 183 000,00
6811	Dot. Amort Immo. Incorp. Corp.	1 360 000,00	1 183 000,00	1 183 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 287 700,00	2 091 445,19	2 091 445,19
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 287 700,00	2 091 445,19	2 091 445,19

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 291 164,48	2 990 445,19	2 990 445,19
---	--	---------------------	---------------------	---------------------

			+
RESTES A REALISER N-1 (11)			0,00

			+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)			52,81

			=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			2 990 498,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	23 184,62
Montant des ICNE de l'exercice N-1	33 200,66

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf modalités de vote I-B

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif ;

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040 ;

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;

(11) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuation de charges	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 500,00	84 900,00	84 900,00
7028	Autr produits agr et forest	12 500,00	12 500,00	12 500,00
70878	par d'autres redevables	73 000,00	72 400,00	72 400,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	32 568,00	51 000,00	51 000,00
74718	Autres	32 568,00	0,00	0,00
7472	Régions	0,00	51 000,00	51 000,00
75	Autres produits de gestion courante	2 832 733,00	833 398,00	833 398,00
752	Revenus des immeubles	1 172 000,00	833 398,00	833 398,00
7552	Pr. Charge Déf. Budg. Ann.	1 660 733,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 950 801,00	969 298,00	969 298,00
76	Produits financiers (b)	9 500,00	9 200,00	9 200,00
76233	Par leurs BA régies à auton fi	9 500,00	9 200,00	9 200,00
77	Produits exceptionnels (c)	170 000,00	1 920 000,00	1 920 000,00
775	Produits des cessions d'Immo.	0,00	1 870 000,00	1 870 000,00
7788	Produits except divers	170 000,00	50 000,00	50 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		3 130 301,00	2 898 498,00	2 898 498,00

042	Opérat° ordre de transfert entre sections (6) (7) (8)	113 400,00	92 000,00	92 000,00
777	Quote part subvention inv.	113 400,00	92 000,00	92 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section. (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		113 400,00	92 000,00	92 000,00

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total des opérations réelles et d'ordre)	3 243 701,00	2 990 498,00	2 990 498,00
---	---------------------	---------------------	---------------------

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	2 990 498,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;
- (2) Cf. modalités de vote I-B
- (3) Hors restes à réaliser ;
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires ;
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040 ;
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions budgétaires ;
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié ;
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B 2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 526 760,31	2 233 142,86	2 233 142,86
1641	Emprunts en Euros	2 157 760,31	1 560 142,86	1 560 142,86
1676	Det. envers locataires-Acq.	369 000,00	673 000,00	673 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 526 760,31	2 233 142,86	2 233 142,86
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions d'investissement non transférables	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison: affectation à	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des particip.	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	134 500,00	149 500,00	149 500,00
276351	GFP de rattachement	0,00	14 500,00	14 500,00
2764	Créanc/partic et per. droit pr	134 500,00	135 000,00	135 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	523 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		657 500,00	149 500,00	149 500,00
45...2	Opé pour compte de tiers n°... (1 lig par opé) (5)			
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 184 260,31	2 382 642,86	2 382 642,86
Chap/art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire Budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	Virement de la sect ⁿ de fonctionnement	927 700,00	908 445,19	908 445,19
040	Opérat ⁿ ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	1 360 000,00	1 183 000,00	1 183 000,00
280421	Biens mobil., matériel & étude	1 360 000,00	1 183 000,00	1 183 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 287 700,00	2 091 445,19	2 091 445,19
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		2 287 700,00	2 091 445,19	2 091 445,19
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		5 471 960,31	4 474 088,05	4 474 088,05
				+
RESTES A REALISER N-1 (10)				100 000,00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)				0,00
				=
TOTAL DES RECETTES D' INVESTISSEMENT CUMULEES				4 574 088,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(2) Cf. modalités de vote I-B ;

(3) Hors restes à réaliser ;

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(5) Voir annexes IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers ;

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042 ;

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation ») ;

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49, 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires ;

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041 ;

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou la reprise anticipée des résultats).

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00016
 LIBELLE : ATELLIER ZI DU BOIS ROUX

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 11/11/N	Restes à réaliser N-1 (3)MS	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
20	DEPENSES Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
2112	Immobilier de rapport	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c-d) - (a+b)	-5 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Mont en lettres par chiffres.
 (2) Réaliser les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.
 (3) A compléter uniquement en cas de reprise des réserves de l'exercice précédent, sur après le vote de chaque sous-chapitre, sur en cas de reprise anticipée des réserves.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est précisée pour information, seule est donc renseignée cette colonne.

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00101
 LIBELLE : ATELLIER LA FORET N°1

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations cumulées au 11/11/N	Restes à réaliser N-1 (3)MS	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
20	DEPENSES Immobilisations incorporelles	25 100,00	0,00	1 019,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	25 100,00	1 019,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	25 100,00	1 019,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
Subventions d'investissement	0,00	0,00
Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
Immobilisations corporelles	0,00	0,00
Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c-d) - (a+b)	-1 019,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Mont en lettres par chiffres.
 (2) Réaliser les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune et l'établissement.
 (3) A compléter uniquement en cas de reprise des réserves de l'exercice précédent, sur après le vote de chaque sous-chapitre, sur en cas de reprise anticipée des réserves.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est précisée pour information, seule est donc renseignée cette colonne.

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 11/11/N	Restes à réaliser N-1 (3)N5	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
20	DEPENSES Immobilisations incorporelles	722 200,00	324 496,50	370 000,00	370 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	722 200,00	324 496,50	370 000,00	370 000,00	0,00
2042	Biens mobiliers, matériel & étude	77 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Biens et installations	645 200,00	324 496,50	370 000,00	370 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-494 496,50
Excédent de financement si positif	
Besoins de financement si négatif	

(1) Ouvre un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ses deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, toutes ces deux colonnes sont renseignées.

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 11/11/N	Restes à réaliser N-1 (3)N5	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
20	DEPENSES Immobilisations incorporelles	13 100,00	0,00	3 800,00	3 800,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	13 100,00	0,00	3 800,00	3 800,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	13 100,00	0,00	3 800,00	3 800,00	0,00
2132	Immobilisations de rapport	13 100,00	0,00	3 800,00	3 800,00	0,00
21568	autre mat. De def. Crème		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)	-3 800,00
Excédent de financement si positif	
Besoins de financement si négatif	

(1) Ouvre un cadre par opération.
 (2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ses deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
 (5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, toutes ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

(1)

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00105

LIBELLE : EXTENSION STIM

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations émises au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
20	DEPENSES Immobilisations incorporelles	37 600,00 a 0,00	0,00 0,00	0,00 b 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	37 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	37 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'un établissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (e+f)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Montant en ordre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de report des réalisations de l'exercice précédent, soit après le vote de compte administratif, soit en cas de report anticipé des réalisations.
(4) A remplir uniquement en cas de report des réalisations de l'exercice précédent, soit après le vote de compte administratif, soit en cas de report anticipé des réalisations.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est précédée par des travaux, toutes ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

(1)

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00114

LIBELLE : SITE ANCIEN HEULIEZ

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (2)	Réalisations émises au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
20	DEPENSES Immobilisations incorporelles	20 000,00 a 20 000,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
2031	Frais de études	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c	d
13 Subventions d'un établissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (e+f)	0,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Montant en ordre par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) A remplir uniquement en cas de report des réalisations de l'exercice précédent, soit après le vote de compte administratif, soit en cas de report anticipé des réalisations.
(4) A remplir uniquement en cas de report des réalisations de l'exercice précédent, soit après le vote de compte administratif, soit en cas de report anticipé des réalisations.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est précédée par des travaux, toutes ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

(1)

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00116
LIBELLE : ATELIER RELAIS N°2 BOIS BLANC

POUR VOTE (Chapitre)

Art (1)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 31/03	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
20	DEPENSES Immobilisations incorporelles	5 000,00 (0,00)	4 650,00 (0,00)	0,00 (0,00)	0,00 (0,00)	0,00 (0,00)
204	Subventions d'équipement versées	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	4 650,00	(0,00)	(0,00)	(0,00)
2132	Immobilier de rapport	5 000,00	4 650,00	(0,00)	(0,00)	(0,00)
22	Immobilisations reçues en affectation	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
23	Immobilisations en cours	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'amortissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (e+f)	-4 650,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Montant en euros par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) À compléter uniquement en cas de report des crédits de l'exercice précédent, soit après le vote de chaque sous-programme, soit en cas de report anticipé des crédits.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces données sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'opération porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seuls ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

(1)

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00120
LIBELLE : ATELIERS ALPHAPARC

POUR VOTE (Chapitre)

Art (1)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 31/03	Restes à réaliser N-1 (3)(5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
20	DEPENSES Immobilisations incorporelles	0,00 (0,00)	0,00 (0,00)	2 000,00 (0,00)	2 000,00 (0,00)	0,00 (0,00)
204	Subventions d'équipement versées	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
21	Immobilisations corporelles	(0,00)	(0,00)	2 000,00	2 000,00	(0,00)
2132	Immobilier de rapport	(0,00)	(0,00)	2 000,00	2 000,00	(0,00)
22	Immobilisations reçues en affectation	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
23	Immobilisations en cours	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c	d
13	Subventions d'amortissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (e+f)	-2 000,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Montant en euros par opération.
(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) À compléter uniquement en cas de report des crédits de l'exercice précédent, soit après le vote de chaque sous-programme, soit en cas de report anticipé des crédits.
(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces données sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'opération porte uniquement sur les propositions nouvelles.
(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seuls ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

(1)

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00124
LIBELLE : BATIMENT MONNEAU CONFECTION ST

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations remises au 31/12/N	Restes à réaliser N-1 (3M5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
20	DEPENSES Immobilisations incorporelles	0,00 (0,00)	0,00 (0,00)	5 500,00 (0,00)	5 500,00 (0,00)	0,00 (0,00)
204	Subventions d'équipement versées	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
21	Immobilisations corporelles	(0,00)	(0,00)	5 500,00 (0,00)	5 500,00 (0,00)	(0,00) (0,00)
2132	Immobilisations de rapport	(0,00)	(0,00)	5 500,00 (0,00)	5 500,00 (0,00)	(0,00) (0,00)
22	Immobilisations reçues en affectation	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
23	Immobilisations en cours	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (e+f)	-5 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Mont en code par exercice.
(2) Détailler les articles budgétaires au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) À remplir uniquement en cas de report des crédits de l'exercice précédent, soit après le vote de chaque abonnement, soit en cas de report anticipé des crédits.
(4) Excepté l'opération d'équipement consistant en l'achat d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'immobilité peut être renseigné sur les propositions nouvelles.
(5) Excepté l'opération d'équipement au passif pour affectation, toutes ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET		III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT		B3

(1)

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 00145
LIBELLE : IRIE BRESSUIRE

POUR VOTE (Chapitre)

Art (2)	Libellé (3)	Réalisations remises au 31/12/N	Restes à réaliser N-1 (3M5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
20	DEPENSES Immobilisations incorporelles	0,00 (0,00)	0,00 (0,00)	3 500,00 (0,00)	3 500,00 (0,00)	0,00 (0,00)
204	Subventions d'équipement versées	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
21	Immobilisations corporelles	(0,00)	(0,00)	3 500,00 (0,00)	3 500,00 (0,00)	(0,00) (0,00)
2132	Immobilisations de rapport	(0,00)	(0,00)	3 500,00 (0,00)	3 500,00 (0,00)	(0,00) (0,00)
22	Immobilisations reçues en affectation	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)
23	Immobilisations en cours	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)	(0,00)

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisation en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (e+f)	-3 500,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

- (1) Mont en code par exercice.
(2) Détailler les articles budgétaires au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(3) À remplir uniquement en cas de report des crédits de l'exercice précédent, soit après le vote de chaque abonnement, soit en cas de report anticipé des crédits.
(4) Excepté l'opération d'équipement consistant en l'achat d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'immobilité peut être renseigné sur les propositions nouvelles.
(5) Excepté l'opération d'équipement au passif pour affectation, toutes ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		A1.1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
---------	----------------------------------	--	--------------------------------------	-------------------------------	--------------	------------------------

INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Depenses réelles	1 800 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Equipements municipaux (2)			0,00	0,00	0,00	0,00
Equip non municipaux (c204) (3)			0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	1 800 000,00					
Depenses d'ordre	92 000,00					
Total dépenses de l'exercice	1 892 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	1 860 820,55		0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses d'investissement	3 752 820,55		0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	4 324 588,05		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes d'investissement	4 324 588,05		0,00	0,00	0,00	0,00

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	2 356 445,19		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	52,81		0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 356 498,00		0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	92 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser-reports	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	92 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a) et R. 5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

- (2) Ou biens de la structure intercommunale
(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale

IV - ANNEXES		IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)		A.I.1

Libellé	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---	--------------	---------------	--	------------------------	-------

INVESTISSEMENT						
DEPENSES						
Depenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	491 100,00	2 291 100,00
Equipements municipaux (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	389 800,00	389 800,00
Equip non municipaux (c/204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières						1 800 000,00
Depenses d'ordre						92 000,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	491 100,00	2 383 100,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	330 167,50	2 190 988,05
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	821 267,50	4 574 088,05

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	149 500,00	4 474 088,05
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	249 500,00	4 574 088,05

FONCTIONNEMENT						
DEPENSES REELLES						
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	634 000,00	2 990 445,19
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52,81
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	634 000,00	2 990 498,00

RECETTES REELLES						
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	2 898 498,00	2 990 498,00
Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	2 898 498,00	2 990 498,00

IV - ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE

IV
ALI

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrations publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse
	INVESTISSEMENT						
	DEFENSES						
	Total dépenses d'investissement	1 892 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses réelles	1 890 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 890 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00016	ATELIER ZI DU BOIS ROUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00002	SUBVENTIONS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00003	PEPINIERES RUE DES ROCHES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00020	ATELIERS ALPHAPARC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00024	BATIMENT MONNEAU CONFECTION ST	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00045	IME BRESSUIRE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'ordre	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		RECETTES						
	Total recettes d'investissement	4 324 582,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes réelles	2 232 142,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	2 232 142,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes d'ordre	2 091 445,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
021	Virtement de la section de fonctionnement	908 445,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 183 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041	Opérations patrimoniales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

		FONCTIONNEMENT						
		DEFENSES						
	Total dépenses de fonctionnement	2 356 445,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Dépenses réelles	245 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
022	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	245 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Dépenses d'ordre	2 091 445,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Virtement à la section d'investissement	908 445,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 183 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'actif section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

		RECETTES						
	Total recettes de fonctionnement	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Recettes d'ordre	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	92 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérations d'ordre à l'actif section fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le montant de vote tiré par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spéciaux)

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL FONCTIONNEMENT		A 1.1

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)	2 356 498,00	0,00	0,00	0,00	2 356 498,00
	Dépenses de l'exercice	2 356 445,19	0,00	0,00	0,00	2 356 445,19
023	Virement à la section d'investissement	908 445,19	0,00	0,00	0,00	908 445,19
042	Opérations d'ordre de transfert en	1 183 000,00	0,00	0,00	0,00	1 183 000,00
66	Charges financières	265 000,00	0,00	0,00	0,00	265 000,00
	Restes à réaliser-reports	52,81	0,00	0,00	0,00	52,81
	RECETTES (2)	92 000,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
	Recettes de l'exercice	92 000,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
042	Opérations d'ordre de transfert en	92 000,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	-2 264 498,00	0,00	0,00	0,00	-2 264 445,19

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL PAR FONCTIONNEMENT		
		A.I.I

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foire et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)								
	Dépenses de l'exercice	634 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	634 000,00
		634 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	634 000,00
011	Charges à caractère général	295 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	295 900,00
012	Charges de personnel et frais assis	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
022	Dépenses imprévues	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
65	Autres charges de gestion courant	228 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	228 600,00
67	Charges exceptionnelles	51 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 500,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (2)								
	Recettes de l'exercice	2 898 498,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 898 498,00
		2 898 498,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 898 498,00
70	Produits des services, du domaine	84 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 900,00
74	Dotations et participations	51 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 000,00
75	Autres produits de gestion courant	833 398,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	833 398,00
76	Produits financiers	9 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00
77	Produits exceptionnels	1 920 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 920 000,00
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)								
		2 264 498,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 264 498,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A 1.2

FONCTION 0 - Services généraux des administrations publiques locales

(1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat° décentralisée, act° européen.	TOTAL
	DEPENSES (2)	3 752 820,55	0,00	0,00	0,00	3 752 820,55
	Dépenses de l'exercice	1 892 000,00	0,00	0,00	0,00	1 892 000,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	92 000,00	0,00	0,00	0,00	92 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 800 000,00	0,00	0,00	0,00	1 800 000,00
	Opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser-reports	1 860 820,55	0,00	0,00	0,00	1 860 820,55

	RECETTES (2)	4 324 588,05	0,00	0,00	0,00	4 324 588,05
	Recettes de l'exercice	4 324 588,05	0,00	0,00	0,00	4 324 588,05
021	Virement de la section de fonctionnement	908 445,19	0,00	0,00	0,00	908 445,19
040	Opérations d'ordre de transfert entre section	1 183 000,00	0,00	0,00	0,00	1 183 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 233 142,86	0,00	0,00	0,00	2 233 142,86
	Restes à réaliser-reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (2)	571 767,50	0,00	0,00	0,00	571 767,50

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - DETAIL INVESTISSEMENT		
		A 1.2

FONCTION 9 - Action économique

(1)	Libellé	90 Interventions économiques	91 Foirs et marchés	92 Aides à l'agriculture et aux industries	93 Aides à l'énergie, indus. manufact., BTP	94 Aides commerce et services marchands	95 Aides au tourisme	96 Aides aux services publics	TOTAL
	DEPENSES (2)	621 629,50	0,00	0,00	31 950,00	167 688,00	0,00	0,00	431 467,50
	Dépenses de l'exercice	491 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	101 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
27	Autres immobilisations financières	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
	Opérations d'équipement	389 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
00016	ATELIER ZI DU BOIS ROUX	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
00102	SUBVENTIONS	370 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00
00103	PEPINIERS RUE DES ROCHES	3 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
00120	ATELIERS ALPIAPARC	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
00124	BATIMENT MONNEAU CONFECTION ST	5 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
00145	IME BRESSUIRE	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
	Restes à réaliser-reports	130 529,50	0,00	0,00	31 950,00	167 688,00	0,00	0,00	330 167,50
	RECETTES (2)	249 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 500,00
	Recettes de l'exercice	149 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 500,00
27	Autres immobilisations financières	149 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	149 500,00
	Restes à réaliser-reports	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
	SOLDE (2)	249 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	249 500,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé)

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-non ventilables

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux Initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								Emprunts et dettes à l'origine du contrat						
163 Emprunts obligataires (Total)														
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)					16 888 162,95									
1641 Emprunts en euros (total)					14 320 872,95									
2605 02 AFF ECO	SFIL CAFFIL	09/09/2005	30/09/2006	01/01/2007	1 500 000,00	V	(Euribor 03 M-Floor -0,08 sur Euribor 03 M) + 0,08	3,49	3,59	EUR	T	P	O	A-1
260702 AFF ECO	CAISSE D'EPARGNE	07/02/2007	07/05/2007	07/08/2007	100 000,00	F	Taux fixe à 4 %	4,00	4,06	EUR	T	P	O	A-1
260801 AFF ECO	CAISSE D'EPARGNE	25/03/2008	25/03/2008	25/06/2008	500 000,00	V	Moyenne de Euribor 03 M-Floor -0,08 sur Moyenne de Euribor 03 M + 0,08	4,44	4,52	EUR	T	P	O	A-1
260901 AFF ECO	CREDIT AGRICOLE	10/09/2009	01/10/2009	01/02/2010	300 000,00	F	Taux fixe à 4,07 %	4,07	4,07	EUR	A	P	O	A-1
2613 01 Aff eco	CREDIT AGRICOLE	28/06/2013	07/10/2013	20/07/2014	394 000,00	F	Taux fixe à 3,46 %	3,46	3,51	EUR	T	P	O	A-1
3 ATRS	CAISSE D'EPARGNE	07/10/2010	28/09/2010	20/11/2011	980 000,00	F	Taux fixe à 2,95 %	2,95	2,99	EUR	M	C	O	A-1
70001596827	CREDIT AGRICOLE	13/10/2004	02/11/2004	15/02/2005	63 000,00	F	Taux fixe à 4,12 %	4,12	4,18	EUR	T	P	O	A-1
70002318472	CREDIT AGRICOLE	07/07/2005	19/07/2005	15/10/2005	102 026,00	F	Taux fixe à 3,55 %	3,55	3,60	EUR	T	P	O	A-1
70010383593	CREDIT AGRICOLE	17/10/2011	28/10/2011	15/11/2011	417 000,00	F	Taux fixe à 4,99 %	4,99	5,11	EUR	M	P	O	A-1
A668005	CAISSE D'EPARGNE	16/12/2004	16/12/2004	16/03/2005	525 000,00	F	Taux fixe à 3,18 %	3,18	3,22	EUR	A	P	O	A-1
AGRANDISST STIM	CREDIT AGRICOLE	12/08/2013	16/12/2013	20/03/2014	816 600,00	F	Taux fixe à 3,29 %	3,29	3,33	EUR	T	P	O	A-1
ATR SOTIM	SFIL CAFFIL	29/12/2006	29/12/2006	01/03/2007	136 000,00	F	Taux fixe à 4,03 %	4,03	4,03	EUR	A	C	O	A-1
ATR LUNE	SFIL CAFFIL	29/12/2006	29/12/2006	01/03/2007	202 000,00	F	Taux fixe à 4,03 %	4,03	4,03	EUR	A	C	O	A-1

AVENIR C	SFIL CAFFIL	01/07/2003	01/07/2003	01/07/2003	01/02/2014	270 055,95	F	Taux fixe à 4,24 %	4,24	4,31	EUR	T	C	O	A-1
BIBLO ARGENTON 20500008	CAISSE D'EPARGNE	13/01/2005	17/01/2005	17/04/2005	17/04/2005	180 000,00	F	Taux fixe à 3,8 %	3,80	3,85	EUR	T	P	O	A-1
FILIERE BOIS	SFIL CAFFIL	17/05/2010	04/06/2010	01/10/2010	01/10/2010	121 250,00	F	Taux fixe à 2,46 %	2,46	2,48	EUR	T	P	O	A-1
MAGENCIA N1	CAISSE D'EPARGNE	01/07/2011	05/08/2011	05/01/2012	05/01/2012	1 400 000,00	F	Taux fixe à 3,24 %	3,24	3,28	EUR	T	P	O	A-1
MAGENCIA N2	BANQUE POPULAIRE	20/01/2012	20/01/2012	20/04/2012	20/04/2012	1 100 000,00	F	Taux fixe à 3,6 %	3,60	3,65	EUR	T	P	O	A-1
MARQUET ET FIL BOIS	SFIL CAFFIL	17/05/2010	04/06/2010	01/10/2010	01/10/2010	308 750,00	F	Taux fixe à 3,57 %	3,57	3,62	EUR	T	P	O	A-1
MONZ28583EUR	SFIL CAFFIL	06/12/2007	17/12/2007	01/02/2008	01/02/2008	180 000,00	F	Taux fixe à 4,71 %	4,71	4,81	EUR	M	P	O	A-1
PEPINIERE ET TOUCHARD	CREDIT MUTUEL	24/04/2012	15/05/2012	30/11/2012	30/11/2012	595 191,00	F	Taux fixe à 4,85 %	4,85	4,94	EUR	T	P	O	A-1
PROUL 1	DEXIA CL	29/12/2006	29/12/2006	01/03/2007	01/03/2007	75 000,00	F	Taux fixe à 4,03 %	4,03	4,03	EUR	A	C	O	A-1
STIM	CAISSE D'EPARGNE	27/12/2010	27/12/2010	27/03/2011	27/03/2011	640 000,00	F	Taux fixe à 3,31 %	3,31	3,35	EUR	T	P	O	A-1
STIM MONZ71924EUR	SFIL CAFFIL	18/08/2010	22/10/2010	01/02/2011	01/02/2011	686 250,00	F	Taux fixe à 3,15 %	3,15	3,19	EUR	T	P	O	A-1
STIM MONZ71925EUR	SFIL CAFFIL	18/08/2010	22/10/2010	01/02/2011	01/02/2011	228 750,00	F	Taux fixe à 2,08 %	2,08	2,10	EUR	T	P	O	A-1
STO LB	SFIL CAFFIL	20/11/2006	20/11/2006	01/03/2007	01/03/2007	2 100 000,00	F	Taux fixe à 3,9 %	3,90	3,96	EUR	T	P	O	A-1
SVE	SFIL CAFFIL	20/11/2006	20/11/2006	01/03/2007	01/03/2007	149 254,70	F	Taux fixe à 3,9 %	3,90	3,96	EUR	T	P	O	A-1
SVE 1	SFIL CAFFIL	03/05/2007	03/05/2007	01/09/2007	01/09/2007	40 745,30	F	Taux fixe à 4,15 %	4,15	4,22	EUR	T	P	O	A-1
TOL PROT	SFIL CAFFIL	20/11/2006	20/11/2006	01/03/2007	01/03/2007	210 000,00	F	Taux fixe à 3,9 %	3,90	3,96	EUR	T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)						422 290,00									
ATMS	DEXIA CL	01/08/2001	01/08/2001	01/09/2002	01/09/2002	422 290,00	C	4,7 %	4,70	4,70	CHF	A	P	O	F-5
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)						2 145 000,00									
SVBO 2013 - Consolidation	CREDIT AGRICOLE CORPORATE AND INVESTMENT BANK	25/11/2013	31/12/2013	31/03/2014	31/03/2014	2 145 000,00	V	Euribor 03 M + 1,65	1,94	1,99	EUR	T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)															
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)															
1671 Avances consolidées du Trésor (total)															
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)															

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 - RÉPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Emprunts et dettes au 01/01/2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant convert	Catégorie d'emprunt après conversion éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2016	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice		ICM de l'exercice	
							Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)												
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				7 919 213,08					1 761 351,73	229 566,70		23 184,62
1641 Emprunts en euros (total)				6 217 804,36					1 429 849,59	198 336,96		20 023,22
2605 02 AFF ECO	N		A-1	174 226,45	0,75	F	Taux fixe à 4,12 %	4,25	174 226,45	4 580,65		
2607 02 AFF ECO	N		A-1	17 650,45	1,35	F	Taux fixe à 4 %	4,06	11 649,32	532,72		35,34
2608 01 AFF ECO	N		A-1	132 474,58	2,23	V	Moyenne de Euribor 03 M-Floor -0,08 sur Moyenne de Euribor 03 M + 0,08	0,00	57 255,71	0,00		0,00
2609 01 AFF ECO	N		A-1	130 999,40	3,08	F	Taux fixe à 4,07 %	4,07	30 816,90	5 331,68		3 726,32
2613 01 AFF eco	N		A-1	361 751,55	12,8	F	Taux fixe à 3,46 %	3,51	22 443,63	12 227,49		2 282,79
3 ATRS	N		A-1	816 666,50	20,8	F	Taux fixe à 2,95 %	2,99	39 200,04	23 561,65		637,09
70001596827	N		A-1	6 512,16	0,87	F	Taux fixe à 4,12 %	4,18	6 512,16	188,58		
70002318472	N		A-1	51 935,43	7,54	F	Taux fixe à 3,55 %	3,60	5 929,57	1 785,35		340,25
70010383593	N		A-1	300 419,40	10,79	F	Taux fixe à 4,99 %	5,11	23 592,09	15 953,19		637,94
A8608005	N		A-1	51 016,77	0,96	V	(Moyenne de Euribor 03 M-Floor -0,2 sur Moyenne de Euribor 03 M) + 0,2	0,11	51 016,77	81,49		
AGRANDISST STIM	N		A-1	729 469,64	12,97	F	Taux fixe à 3,29 %	3,33	45 753,68	23 438,92		624,84
ATR SOTIM	N		A-1	13 163,86	0,17	F	Taux fixe à 4,03 %	4,03	13 163,86	530,50		
ATR LUNE	N		A-1	19 552,27	0,17	F	Taux fixe à 4,03 %	4,03	19 552,27	787,96		
AVENIR C	N		A-1	49 510,30	2,58	F	Taux fixe à 4,24 %	4,31	18 003,76	1 812,98		218,94
BIBUO ARGENTON 20500008	N		A-1	61 732,63	4,04	F	Taux fixe à 3,8 %	3,85	13 645,63	2 152,93		370,54
FILIERE BOIS	N		A-1	83 780,36	9,5	F	Taux fixe à 2,46 %	2,48	7 700,43	1 990,33		462,69
MAGENCIA N1	N		A-1	497 087,58	1,76	F	Taux fixe à 3,24 %	3,28	244 533,96	13 154,52		1 932,03
MAGENCIA N2	N		A-1	440 442,26	2,05	F	Taux fixe à 3,6 %	3,65	191 374,50	13 291,66		1 743,47
MARQUET ET FIL BOIS	N		A-1	218 815,56	9,5	F	Taux fixe à 3,57 %	3,62	19 115,95	7 557,69		1 762,52
MON282583EUR	N		A-1	119 012,65	10	F	Taux fixe à 4,71 %	4,81	9 446,09	5 403,31		415,72
PEPINIERE ET TOUCHARD	N		A-1	500 027,93	11,67	F	Taux fixe à 4,85 %	4,94	32 409,37	23 667,83		1 889,95
PROUL 1	N		A-1	0,00	0,17	F	Taux fixe à 4,03 %	4,03	0,00	0,00		
STIM	N		A-1	460 710,33	9,99	F	Taux fixe à 3,31 %	3,35	39 542,26	14 762,06		116,17
STIM MON271924EUR	N		A-1	492 308,08	9,83	F	Taux fixe à 3,15 %	3,19	42 574,96	15 008,08		2 321,75
STIM MON271925EUR	N		A-1	160 258,95	9,83	F	Taux fixe à 2,08 %	2,10	14 571,57	3 220,23		496,63
STO LB	N		A-1	248 527,17	0,92	F	Taux fixe à 3,9 %	3,96	248 527,17	6 097,24		

SVE	N	A-1	17 663,87	0,92	F	Taux fixe à 3,9 %	3,96	17 663,87	432,65		
SVE 1	N	A-1	7 233,57	1,42	F	Taux fixe à 4,15 %	4,22	4 772,56	226,56		8,23
TOL PROT	N	A-1	24 852,64	0,92	F	Taux fixe à 3,9 %	3,96	24 852,64	608,71		
1643 Emprunts en devises (total)			169 265,86					25 073,57	10 984,80		3 116,19
ATMS	N	F-6	169 265,86	5,67	C	4,7 %	4,70	25 073,57	10 984,80		3 116,19
1644 Emprunts assortis d'une option de brassage sur ligne de trésorerie (total) (9)			1 532 142,86					306 428,57	20 244,94		45,21
SYBO 2013 - Consolidation	N	A-1	1 532 142,86	5	V	Euribor 03 M + 1,65	1,55	306 428,57	20 244,94		45,21
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)											
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)											
1675 Dettes pour M.E.T.P et PPP (total)											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)											
1678 Autres emprunts et dettes (total)											
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)											
1681 Autres emprunts (total)											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)											
1687 Autres dettes (total)											
Total général			7 919 213,08					1 761 351,73	229 566,70	0,00	23 184,62

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB)1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV
A2.3

A2.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2016 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)														
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)														
Autres types de structures (F)														
ATMS		422 290,00	169 265,96	6	20		4,7 %	4,7 %		4,7 %	4,70	10 984,80		2,14
TOTAL (F)		422 290,00	169 265,96									10 984,80		2,14
TOTAL GENERAL												10 984,80		2,14

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la désignation de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6).

(5) Indice zone euro / 2 : Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement défrayé de l'emprunt au 01/01/1N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 660.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 760.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
		Indices zone euros	Indices Inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart d'indices zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indices hors zone euro	Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou Inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	30					
	% de l'encours	97,86%					
	Montant en euros	7 749 947 €					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						1
	% de l'encours						2,14%
	Montant en euros						169 266 €

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du 8 juillet 2014
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deça duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) inférieur à 150 €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	Subventions d'équipements aux organismes publics: biens mobiliers, matériels, études	5	
Linéaire	Subventions d'équipements aux organismes publics: biens immobiliers, installations	15	
Linéaire	Subventions d'équipements aux organismes publics: projet d'infrastructure d'intérêt national	20	
Linéaire	Subventions d'équipements aux personnes de droit privé	5	
Linéaire	Opérations locales de rapport	15	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A+B		1 892 000,00	1 892 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 800 000,00	1 800 000,00
1641	Emprunts en Euros	1 770 000,00	1 770 000,00
1643	Emprunts en devises	30 000,00	30 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		92 000,00	92 000,00
13917	Budget Com. et Fds structurels	92 000,00	92 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 892 000,00	330 167,50	1 860 820,55	4 082 988,05

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)		Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b		2 240 945,19	2 240 945,19
Ressources propres externes de l'année (a)		149 500,00	149 500,00
276351	GFP de rattachement	14 500,00	14 500,00
2764	Créanc/partic et per. droit pr	135 000,00	135 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		2 091 445,19	1 183 000,00
280421	Biens mobil., matériel & étude	1 183 000,00	1 183 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement (d)	908 445,19	908 445,19
024	Virement de la section de fonctionnement (d)	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Recettes	2 240 945,19	100 000,00	0,00	0,00	2 340 945,19

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres II	4 082 988,05
Ressources propres disponibles IV	2 340 945,19
Solde V = IV - II(6)	-1 742 042,86

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
11/09/2002	ATELIER DE CONFECTION	15 888,52	AVENIR COUTURE	18	15 888,52	15 888,52	15 888,52	15 888,52		63 554,08
06/11/2006	BATIMENT EX SVE BT 172	19 146,23	WESCO	10	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
29/07/2011	BATIMENT ATELIER 1	339 760,00	MAGENCIA N°1	6	339 766,46	0,00	0,00	0,00		339 766,46
18/01/2012	BATIMENT ATELIER 2	268 080,00	MAGENCIA N°2	5	268 094,16	0,00	0,00	0,00		268 094,16
20/03/2000	BATIMENT LOT 10 BN N°77 ET 78	14 533,44	CHAMP THIBAUD SCI	19	14 533,00	14 533,00	14 533,00	0,00		43 599,00
16/12/2014	BATIMENT LOT 1 AI N°331	52 798,72	ADAPEI CAT	12	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
01/09/2011	BATIMENT BI N°183	169 755,72	STIM STE TOLERIE INDUST MORIN	15	169 755,72	169 755,72	169 755,72	169 755,72		679 022,88

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumulé.

IV – ANNEXE	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u> ...				
<u>Détention d'une part du capital</u> ...	Les Ateliers du Bocage	SCIC	Personne morale de droit privé	20 000,00
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u> ...				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit fixant au compte de résultat de l'organisme</u> ...				
<u>Autres.</u> ...				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement ;

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif) ;

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXE	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de membres présents : 63

Nombre de suffrages exprimés : 72

VOTES :

Pour : 72

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/03/2016

Présenté par Le Président (1),

A Bressuire, le 22 mars 2016

Le Président (1),

**Le Président
Jean-Michel BERNIER**

Délibéré par le Conseil Communautaire (2),

A Bressuire, le 22 mars 2016

Les membres de l'assemblée délibérante (2)

--	--

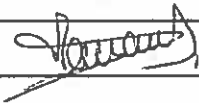
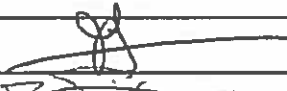
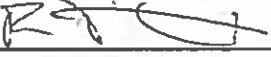

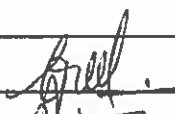

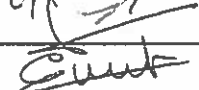
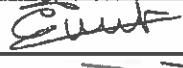

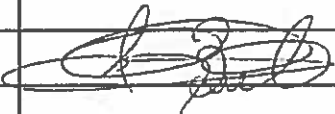

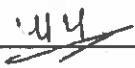
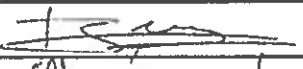
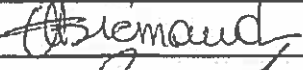
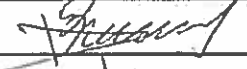

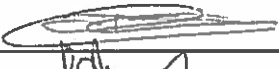
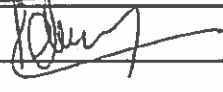
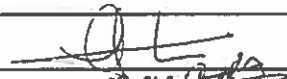
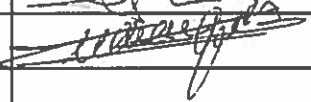
Certifié exécutoire par Le Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le

A Bressuire, le 22/03/2016

**Le Président
Jean-Michel BERNIER**




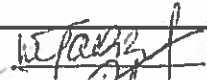
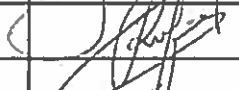

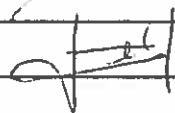
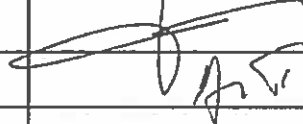
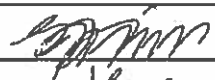


(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme

(2) L'assemblée délibérante étant :

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 22/03/2016			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	ARRU	Bernard				
Titulaire	M.	BARRAUD	Joël				
Suppléant	M.	GODET	Jean-Pierre				
Titulaire	Mme	BAUDOIN	Caroline		x	x	MAROLLEAU Thierry
Titulaire	M.	BERNARD	Erik				
Titulaire	M.	BERNARD	Jean-Marc				
Suppléant	M.	CHAUVÉ	Frédéric				
Titulaire	Mme	BERNAUD	Gaëlle				
Titulaire	M.	BERNIER	Jean-Michel				
Titulaire	M.	BILHEU	Jean-Yves				
Suppléante	Mme	GAUVRIT	Marie				
Titulaire	M.	BILLY	Jacques				
Suppléant	M.	BILHEU	Christian				
Titulaire	M.	BIROT	Louis-Marie				
Suppléant	Mme	SOULARD	Christine				
Titulaire	M.	BOISSEAU	Thierry				
Titulaire	M.	BONNEAU	Marc		x	x	BROSSEAU Johnny
Titulaire	M.	BOUDEAU	Michel				
Suppléant	M.	LE BARS	Pascal				
Titulaire	M.	BREGEON	Emile				
Titulaire	Mme	BREMAUD	Martine				
Titulaire	M.	BREMOND	Philippe				
Titulaire	M.	BROSSEAU	Johnny				
Titulaire	M.	BRUNET	Jean-Pierre				
Suppléant	M.	LAGOQUÉE	Pascal				
Titulaire	M.	BUREAU	Pierre				
Titulaire	Mme	CHARGE BARON	Martine				
Suppléant	Mme	TOURRENNE	Hélène				
Titulaire	M.	CHARRIER	Yannick				
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Bertrand				
Suppléante	Mme	TURPEAU	Patricia				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communaire du 22/03/2016			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	CHATAIGNER	Gilles				
Suppléant	M.	ONILLON	Gilles				
Titulaire	M.	CHOUTEAU	Yves				
Titulaire	M.	CLOCHARD	Patrice		x		
Titulaire	M.	COPPET	Jacques				
Suppléant	M.	CHESSE	Patrice				
Titulaire	Mme	CORNUAULT	Catherine				
Suppléant	M.	BOULANGER	Philippe				
Titulaire	Mme	COTILLON	Nicole				
Suppléant	M.	BERTRAND	Olivier				
Titulaire	M.	DE TROGOFF	Gaëtan				
Suppléant	Mme	BONNET	Dany				
Titulaire	Mme	DIGUET	Francette				
Titulaire	Mme	DUBRAY	Marguerite				
Titulaire	Mme	DUFAURET	Josette				
Titulaire	M.	DUPONT	Marcel				
Suppléant	Mme	FOUILLET	Isabelle				
Titulaire	Mme	FERCHAUD	Pascale		x	x	Emmanuelle MENARD
Suppléant	M.	TRAPU	Stéphanie				
Titulaire	Mme	GERBAUD	Estelle				
Titulaire	M.	GIRAUD	Bernard				
Suppléant	M.	METAIS	Jean-Claude				
Titulaire	M.	GIRAULT	Robert				
Suppléant	M.	MENARD	Yannick				
Titulaire	M.	GOBIN	Yves				
Suppléant	M.	TISSERAND	Nelly				
Titulaire	M.	GODET	Jean-Paul				
Suppléant	M.	GRIMAUT	Jean-Paul				
Titulaire	M.	GRELLIER	Dany				
Suppléant	Mme	ROY	Valérie				
Titulaire	M.	GRELLIER	Sébastien				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 22/03/2016			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Titulaire	M.	GRIMAUD	Jean-Luc				
Titulaire	M.	GROLLEAU	Jean-Jacques				
Suppléant	M.	MOTARD	Francis				
Titulaire	M.	GUILLEMIC	André				
Titulaire	Mme	JARRY	Marie				
Titulaire	M.	JEAN	David		x	x	PAPIN Claude
Suppléant	M.	POIRIER	Pascal				
Titulaire	M.	LECOUTRE	Serge				
Titulaire	Mme	LENNE	Dominique		x	x	DUBRAY Marguerite
Titulaire	M.	LOGEAIS	Jean-Paul				
Suppléant	M.	OLIVIER	Jean-Luc				
Titulaire	M.	LOISEAU	Joël				
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Pierre-Yves				
Titulaire	M.	MAROLLEAU	Thierry				
Titulaire	Mme	MENARD	Emmanuelle				
Titulaire	M.	MENARD	Rémy				
Suppléant	M.	CHIRON	Georges				
Titulaire	Mme	MERLET	Rachèle				
Titulaire	M.	MICHONNEAU	Philippe				
Suppléant	M.	BROSSEAU	Dominique				
Titulaire	Mme	MORANDEAU	Sylviane				
Titulaire	M.	MORIN	Yves				
Suppléant	M.	GAUTHIER P	Patrice				
Titulaire	M.	MOULLER	Philippe		x	x	VRIGNAUD Cécile
Titulaire	M.	PANNETIER	Isabelle		x	x	PIED Karine
Titulaire	Mme	PANNETIER	Michel				
Titulaire	M.	PAPIN	Claude				
Suppléant	M.	BOISSONOT	André				
Titulaire	M.	PETRAUD	Gilles				
Titulaire	Mme	PIED	Karine				
Titulaire	M.	PIERRE	Gérard				

Statut	CIVILITE	NOM	Prénom	Conseil Communautaire du 22/03/2016			
				signature (présence)	excusé	pouvoir	Donne pouvoir à
Suppléant	M.	THIBAUDEAU	Guy				
Titulaire	M.	PILOTEAU	Pascal				
Suppléant	Mme	RABILLOUD	Hélène				
Titulaire	M.	POUSIN	Claude				
Suppléant	M.	AUDOUIT	Gérard				
Titulaire	Mme	PUAUT	Catherine				
Suppléant	Mme	RAUTUREAU	Chantal				
Titulaire	Mme	REVEAU	Anne-Marie				
Suppléant	Mme	VRIGNAULT	Marie-Claude				
Titulaire	M.	ROBIN	Philippe		x	x	JARRY Marie
Titulaire	M.	ROUGER	Jany				
Suppléant	M.	JULIEN	Christian				
Titulaire	M.	ROY	Christian				
Suppléant	Mme	MARSAULT	Nicole				
Titulaire	Mme	SECHET	Yolande				
Suppléant	M.	CANTET	Jérôme				
Titulaire	M.	SIMONNEAU	Jean				
Titulaire	M.	TRICOT	Dominique				
Suppléant	M.	MERCERON	Philippe				
Titulaire	M.	VERGER	Gérard				
Suppléant	M.	POINT	Serge				
Titulaire	Mme	VILLEMONTAIX	Véronique		x	x	DUFAURET Josette
Titulaire	Mme	VIOLLEAU	Colette				
Titulaire	Mme	VRIGNAUD	Cécile				

SOUS-PREFECTURE
 Reçu le
07 AVR. 2016
 79302 BRESSUIRE